

Supporterres

Le magazine de SOS Faim rédigé par ses volontaires



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

Trimestriel N°11
Mars 2020

N° d'agrément
P601176

A close-up photograph of two women. The woman on the left is wearing an orange headwrap with large, overlapping petals. The woman on the right is wearing a blue headwrap with similar petals. Both women are looking directly at the camera with serious expressions. They are wearing patterned clothing and beaded necklaces.

**Elles sèment,
qui récolte ?**

Un combat quotidien

« Présidente : n.f. femme de président ». Voilà ce qu'on pouvait lire, il y a encore quelques semaines, dans un célèbre dictionnaire. Le métier d'agricultrice y est, lui, bien reconnu à l'égal de celui d'agriculteur. Mais il fait quand même l'objet d'une remarque dans la rubrique « Difficulté », parce que cela nécessite encore apparemment des précisions.



*Vous découvrez
Supporterres
et souhaitez le recevoir
gratuitement ?
Écrivez-moi à :
ghi@sosfaim.org*

SOS Faim asbl
Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles
T 02 548 06 70
www.sosfaim.be

CCP : BE83 0000 0000 1515
BIC : BPOTBEB1

E.R. > Olivier Hauglustaine
Relecture > François Graas
Design > yellowstudio.be

Réalisé avec le soutien de

Pourtant, depuis déjà plus de 40 ans, le monde entier célèbre la « Journée internationale des femmes » tous les 8 mars. Instaurée par les Nations-Unies, des précédents ont même existé dès le début du XX^{ème} siècle pour accompagner les revendications liées au suffrage universel et au travail.

Grâce à ces mouvements, la réduction des inégalités de genre a progressé. Mais, on le voit, le chemin est encore long pour que les femmes soient considérées à l'égal des hommes. Et les agricultrices à l'égal des agriculteurs. Pour elles, tout est plus compliqué : l'accès à la terre, aux intrants, au crédit, aux ressources, aux formations, aux marchés, aux aides, aux instances de décision. Et même lorsque les hommes sont partis, on les regarde de travers si elles prennent leur place, simplement pour nourrir leur famille.

Et pourtant, elles assurent ! Les tâches agricoles, souvent les plus difficiles, la tenue du foyer, l'éducation des enfants, la nourriture, l'eau et les soins mais également la culture et

les savoirs ancestraux, ce sont elles. A tel point que si l'égalité était réelle, la faim reculerait de 12 à 17% dans le monde.

Mais même face aux politiques les plus progressistes, les traditions persistent dans les zones rurales. Alors, elles s'organisent. Comme Mariam, au Burkina Faso, qui a créé un jardin collectif en agroécologie avec 41 autres femmes. Comme Isabelle en Belgique qui s'engage dans un syndicat pour faire entendre sa voix de femme. Comme Ndioufa au Sénégal qui s'est battue pour obtenir son titre de propriété.

Les choses bougent, les femmes y travaillent mais la lutte continue. Et chaque jour de l'année !

Géraldine Higél
Rédactrice en chef
de Supporterres



SOMMAIRE

Nos moments phares « Sur le champ ! » et « Que pensez-vous du Supporterres ? »	3
On prend la température « Femmes et activités non agricoles : refus de la fatalité au Burkina Faso »	4
Voix du sud « Les agricultrices détiennent les clés du changement vers un système alimentaire durable »	6
En un clic « Réduire les inégalités de genre pour améliorer la sécurité alimentaire »	8
Grand angle « L'agriculture est aussi un monde de femmes »	10
« Du grain de café au cappuccino, inégalités sur toute la ligne »	12
Focus « Au Sénégal, la recherche-action pour améliorer les droits fonciers des femmes »	14
Notre regard sur « SOS Faim, engagée dans la lutte contre les inégalités de genre »	15



BIENTÔT SUR VOS ÉCRANS !

NOS MOMENTS PHARES



**« Sur le champ ! »,
un documentaire inspirant
sur des paysan.ne.s
qui nourrissent
les hommes et la terre,
co-produit par SOS Faim.**



Pendant plusieurs mois, une équipe de tournage est partie sillonner les champs et les marchés de Belgique, du Burkina Faso et du Pérou, à la rencontre de celles et ceux, inspiré.e.s et inspirant.e.s, qui ont choisi un mode d'agriculture familiale et durable. Co-produit avec Îles de Paix, Autre Terre et la RTBF, ce documentaire donne des clés pour comprendre comment ce type d'agriculture apporte des solutions concrètes aux défis alimentaires, économiques, sociaux et environnementaux actuels.

Suivez le chemin poursuivi par Cédric et Céline, paysans en Belgique, qui ont choisi l'agriculture familiale. Une exploitation à taille humaine, une diversité de cultures, une combinaison maraîchage – élevage, un recours à la main d'œuvre et une commercialisation sans intermédiaire, pour garder un lien direct à la fois avec la terre et les consommateurs.

Partez à la rencontre de Mariam au Burkina Faso qui a créé un jardin collectif en agroécologie avec 41 autres femmes. Son but ? Nourrir ses cinq enfants et trois petits-enfants et les nourrir sainement. Mais aussi, gagner en autonomie.

Découvrez le témoignage de Diamar, agricultrice au Pérou qui s'est tournée vers l'agroécologie plutôt que de continuer à « tuer sa terre » avec la chimie. Préférant les circuits courts, elle vend sa production sur les marchés et contribue ainsi à conscientiser une population encore mal informée.

Autour d'eux, des experts, des responsables d'organisations paysannes et de coopératives, des professeurs dénoncent également les dégâts causés par l'agriculture industrielle, quand l'agriculture familiale durable nourrit la planète, relie les hommes entre eux et prend soin de l'environnement.

Changer de modèle agricole dès aujourd'hui pour pouvoir se nourrir demain. Et « Sur le champ ! »

Que pensez-vous du **Supporterres ?**

Dans le cadre d'un processus d'évaluation de l'ensemble de nos publications, votre avis nous serait très précieux pour continuer à vous offrir un Supporterres à la hauteur de vos attentes.

Accepteriez-vous de nous accorder quelques minutes de votre temps, en tout anonymat ?



Alors rendez-vous à l'adresse
**[www.enquetesonecom.be/
supporterres](http://www.enquetesonecom.be/supporterres)** ou flashez
ce code.

Merci de tout cœur pour votre temps !





© SOS Faim



PARTENAIRE
DE SOS FAIM

Femmes et activités non agricoles : refus de la fatalité au Burkina Faso

Du fait d'une charge plus importante supportée dans le secteur agricole, des travaux ménagers et de soins mal ou pas du tout rémunérés par unité de temps de travail, les femmes rurales ont un accès plus restreint que les hommes aux possibilités d'emplois rémunérés dits « non agricoles ». Ces emplois sont pourtant importants pour combler les revenus agricoles insuffisants dans les pays pauvres. Mais leur emploi du temps est accaparé par les activités désignées comme « non qualifiées ». De plus, elles constituent la majorité des analphabètes, par manque de temps libre pour se former, s'informer et changer leur destin. Une ONG burkinabè a refusé la fatalité.

► **Formation, agroécologie et femmes, les trois piliers de l'APIL**

L'APIL (Action pour la promotion des initiatives locales), fondée en 1998, est née d'une initiative d'un groupe de jeunes Burkinabè déçus par les stratégies d'intervention des organismes de développement dans le centre nord et le plateau central. Leur objectif était de promouvoir les initiatives du développement durable sensibles au genre.

Sur le plan de l'alphabétisation et de la formation des populations, 140 centres ont ainsi permis à 3920 productrices d'apprendre à lire, écrire et calculer dans leur langue maternelle. L'ONG a également initié et financé 255 projets socio-économiques (embouche ovine, maraîchage, petit commerce, artisanat) en faveur de l'amélioration des conditions de vie des femmes. Des formations en techniques de gestion financière et de négociation commerciale ont par ailleurs permis à 255 femmes d'être autonomes dans la gestion de leurs projets.

► **Transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux**

Parallèlement, un programme d'appui au développement des activités non agricoles a démarré en 2009. APIL a alors réorienté son appui sur la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) après que les bénéficiaires aient elles-mêmes exprimé leur désir de s'investir dans cette activité qui s'avère être rentable et prometteuse du fait non seulement de l'existence d'un marché potentiel mais également de la maîtrise de l'activité par la quasi-totalité des femmes.



ON PREND LA TEMPÉRATURE



Ainsi, une somme de 101 250 000 FCFA (soit 154 000 € environ) a été octroyée comme crédit à 675 femmes pour mettre en place un kiosque de vente de leurs produits. Le kiosque constitue une vitrine pour la promotion de tout ce que les femmes font dans les différents villages. Ces actions ont eu pour effet la réduction des inégalités de genre dans le secteur de l'entrepreneuriat rural en améliorant non seulement les revenus des femmes mais aussi leur statut social.

Grâce à l'APIL

ALPHABÉTISATION DE

3920

PRODUCTRICES



154000 €

ONT BÉNÉFICIÉ À

675

PRODUCTRICES
POUR LA CRÉATION
D'UN COMMERCE



Mme Bibata Sawadogo, 44 ans, secteur 4 de Ziniaré, région du Plateau Central témoigne :

« Je suis la présidente de l'association « Tell Taba », composée de 12 membres. Nous avons bénéficié de ce kiosque de vente de produits forestiers non ligneux grâce à l'accompagnement de l'ONG APIL. Nous avons reçu des appuis technique et matériel au début, mais présentement nous nous en sortons seules. Notre activité consiste à valoriser les produits forestiers non ligneux par la transformation, le conditionnement et la vente. Nous avons une diversité de produits dont le soubala, les feuilles de baobab (sec et en poudre) pour la sauce, nous avons le jujube (en farine et en biscuit), nous avons le pain de singe (en gâteau et poudre), il y a aussi le zamnê... Notre boutique ravitaille les villes de Ouaga, Bobo, Kaya, Kongoussi car les produits sont de meilleure qualité : dès qu'un client a affaire à nos produits, il ne peut plus s'en défaire.

Depuis 2013, cette activité nous procure en moyenne un revenu net de 315 000 FCA par mois (soit 480 € par mois environ). Le tiers de ce revenu est réinvesti dans l'activité, un autre tiers est gardé en épargne dans un compte ouvert à cet effet et, enfin, le dernier tiers est partagé entre les femmes selon des critères que nous avons édictés ensemble. J'avoue que notre fonctionnement et notre succès suscitent de la curiosité et de la convoitise chez les autres femmes. Celles-ci se sont essayées à l'activité mais elles ont des difficultés de vente ; elles viennent auprès de notre organisation pour s'inspirer des stratégies de vente car elles n'ont pas eu la chance d'être accompagnées comme nous.

Notre vie a vraiment changé grâce à cette initiative de valorisation des PFNL. Grâce à cette entreprise, nous sommes épanouies, nous avons un cadre pour échanger sur nos problèmes et nous soutenir mutuellement. Nous avons de quoi nous occuper en saison sèche après les travaux champêtres et nous épargnons pour parer à toute éventualité de dépenses urgentes. Avec cette activité, moi, particulièrement, j'arrive à m'acheter des pagens de qualité et à subvenir aux besoins de ma famille.

Mireille Mizero
Volontaire





LES AGRICULTRICES DÉTIENNENT LES CLÉS DU CHANGEMENT VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE



HINDATOU AMADOU

Responsable plaidoyer et
genre de l'Association pour
la promotion de l'élevage
au Sahel et en savane
(APESS).

« On voit de plus en
plus l'énergie des
femmes leaders dans
l'agriculture »

Quelle est la situation de la femme agricultrice en Afrique de l'ouest ?

La situation actuelle n'est pas
favorable à la femme agricultrice
en Afrique de l'ouest ou en tous
cas dans le Sahel. Cela est dû à
l'insécurité croissante de la région.
Les femmes et leurs familles
vivent aujourd'hui dans un climat
qui les force à abandonner leurs
terres et leurs moyens d'existence
pour aller vers des lieux inconnus.
Les femmes agricultrices qui

se sont battues pour leurs droits et pour
l'obtention de terres se retrouvent obligées de
les abandonner. C'est un retour à zéro, voire pire
car ces déplacements de population entraînent
des incertitudes sur les capacités des femmes
et des hommes à nourrir leurs familles.

La situation hors des pays sahéliens est
différente. Les femmes agricultrices y ont
une place affirmée. Elles sont très sollicitées
dans les champs, dans l'élevage et dans la
transformation des produits.

Y a-t-il (eu), dans le Sahel, des initiatives pour améliorer la situation des femmes agricul- trices ?

Il y a une initiative qui a fortement amélioré la
situation, c'est le programme d'alphabétisation.
Le Sahel est une région à faible taux de
scolarisation. Ce programme a permis aux
femmes d'apprendre à lire, écrire et calculer.
Cela les a beaucoup aidées dans la gestion
de leurs activités. Ces programmes ont permis
de sortir les femmes de l'ombre, la culture
sahélienne étant patriarcale de base.

Quelle est votre vision de l'avenir concernant la place de l'agricultrice de demain au Sahel ?

Il faut d'abord régler le problème d'insécurité.
Sinon, je suis très optimiste. On voit beaucoup de
femmes qui s'expriment dans leurs entreprises
agricoles mais aussi dans la politique. Il y a eu
beaucoup de progrès et cela ne va faire que
continuer.



ISABELLE MARTIN

Agricultrice et éleveuse de
bovins, membre de la Fédération
Unie de Groupements d'Éleveurs
et d'Agriculteurs (FUGEA)
en Belgique

« Il n'y a pas moins de
femmes que d'hommes
dans l'agriculture, me
semble-t-il. Mais à la
différence des hommes,
elles sont peu visibles. »

Pourquoi parle-t-on toujours plus des agriculteurs que des agricultrices en Europe ?

Par le passé, les fermes étaient
transmises au fils aîné. Donc, par
« héritage », la ferme est dévolue
à un homme. Son épouse deven-
nant "agricultrice" sans statut
professionnel, optant pour le sta-
tut d'aidante agricole.

De ce fait, bien qu'elles soient
actives au sein des fermes, elles





Du Sahel à l'Inde en passant par l'Europe, les agricultrices mènent un combat permanent pour faire valoir leurs droits. Paradoxalement, ce sont elles qui possèdent les connaissances indispensables à la transition vers un système alimentaire durable. Il est grand temps de les suivre.

ne sont pas recensées et n'ont pas le "titre requis" pour rentrer dans les organisations agricoles. Elles ne participent donc pas aux débats publics. Elles sont sous-représentées lors des réunions. Politiquement parlant, dans le sens le plus large, on ne leur demande pas leur avis. L'évolution de l'agriculture s'est donc faite par le seul prisme du regard masculin.

Dans le monde agricole belge et européen, les femmes ont-elles un poids décisionnel égal aux hommes ?

Elles ne sont pas "agricultrices" mais "conjoint-aidant" c'est-à-dire sans statut apparent. Elles sont donc invisibles. Même s'il existe un syndicat agricole féminin. Sans statut officiel, elles ne peuvent pas postuler à des postes clés comme un syndicat agricole, à la chambre d'agriculture de leur province ou, plus simplement, au comice local ou dans les conseils d'administration des instances.

A mon avis, les femmes engagées dans l'agriculture devraient faire le choix du statut "à titre principal". Ainsi, elles pourraient siéger dans les instances décisionnelles.



WEKOWEU TSUHAH

**Directrice du North East
Network, Nagaland et membre
du Forum National des Droits
des Agricultrices en Inde**

*« Nous sommes les
nouricières, les gardiennes
des graines, les gardiennes
des connaissances »*

Quelle est la situation des agricultrices au Nagaland ?

Au Nagaland, l'agriculture est une pierre angulaire au sein des différentes communautés. En tant que femmes, nous avons une place affirmée dans nos villages.

Nous prenons toutes les décisions à propos des plantations, surtout avec le changement climatique. Mais pour ce qui est des autres formes de participation dans la gouvernance, il est encore très difficile de se faire accepter. Donc la situation est très paradoxale.

Qu'est-ce qui rend les agricultrices Naga uniques ?

Nous pratiquons l'agroécologie et l'agroforesterie. Nos modes de vie, nos fêtes, nos langues même, se sont développés autour de l'agriculture.

Quelles sont vos demandes pour les agricultrices du Nagaland ?

Pour les agricultrices d'ici et d'ailleurs, nous demandons l'équité politique. Nous demandons aux politiciens, d'écouter les demandes et d'y répondre. Les femmes rurales, les agricultrices assurent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tout le monde. Globalement, on veut avoir accès à la technologie, aux marchés et être écoutées en tant que savantes de l'agriculture pour produire des cultures résilientes aux changements climatiques. Nous avons les solutions, nous demandons à être reconnues et écoutées par les politiciens.



Retrouvez les
voix d'Hindatou,
Isabelle et
Wekoweu en
version longue
sur le site
www.sosfaim.be

**Lale Pirlot
Maxime Capelle**
Stagiaires





Réduire les inégalités de genre pour améliorer la sécurité alimentaire

© J.L. Brocart

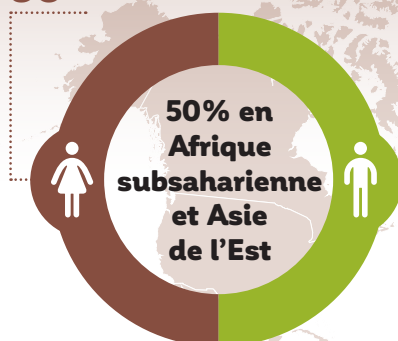
Les femmes, pilier de l'économie rurale

1 PERSONNE SUR
4 DANS LE MONDE EST UNE FEMME VIVANT EN MILIEU RURAL

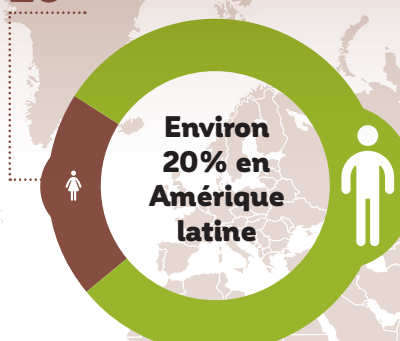


Représentation de la main d'œuvre agricole féminine

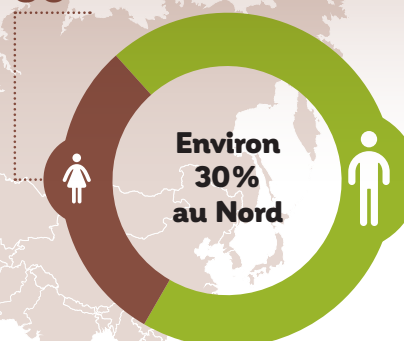
50%



20%



30%

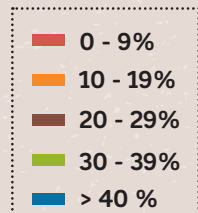


Femmes et hommes, toujours inégaux

EN 1 CLIC



Part des femmes exploitantes de terres agricoles



Source : FAO



Accès à la formation >

seulement 5% des ressources de vulgarisation sont destinées aux femmes



Accès au crédit >

la proportion de femmes obtenant des crédits est de 5 à 10% inférieure à celle des hommes



Tâches domestiques >

en Afrique et en Asie, les femmes peuvent travailler jusqu'à 13h de plus par semaine que les hommes



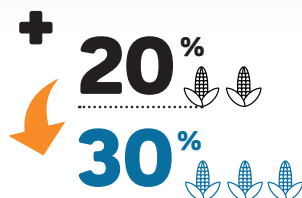
Utilisation du revenu >

les femmes consacrent 90% de leur revenu aux besoins de la famille, contre 75% pour les hommes

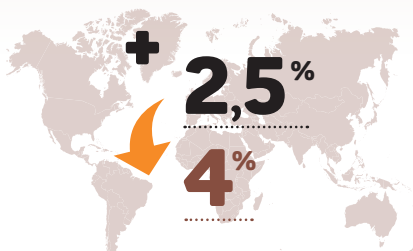
L'égalité, un potentiel contre la faim dans le monde

Réduire les inégalités permettrait :

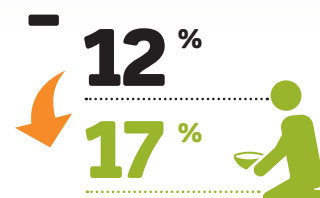
une augmentation de la productivité des femmes



une augmentation de la production agricole dans les pays en développement



une diminution du nombre de personnes souffrant de sous-alimentation





L'agriculture est aussi un monde de femmes

Elles font le travail des hommes, et parfois même plus et, pourtant, elles n'ont pas les mêmes droits.

Un des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU consiste à « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » d'ici à 2030. Dans le monde agricole des pays en voie de développement, l'égalité existe presque déjà mais en réalité uniquement en termes de participation au travail : 43% de la main d'œuvre agricole sont en effet des femmes.

Mais une fois ce chiffre posé, les inégalités commencent. Si les hommes, généralement, labourent, les femmes accomplissent les autres tâches : ensemencement, désherbage, fertilisation, récolte. Mais pas seulement. Elles se chargent également, le plus souvent, de la transformation et de la commercialisation des biens produits. Cette répartition des tâches peut varier d'un pays à un autre, d'une région à une autre, mais elle reflète une réalité : les femmes participent de manière considérable à l'économie rurale et ce sont elles qui produisent la plus grande partie de la nourriture locale et qui nourrissent la famille. En plus de ce travail agricole pénible, elles remplissent également leur rôle de mère, gèrent le foyer et éduquent les enfants. On estime ainsi que l'ensemble de leurs activités les occupent en moyenne 13 h de plus par semaine que les hommes.

DES DISCRIMINATIONS LÉGALES

Elles sont privées de l'accès à la propriété : à l'échelle mondiale, les femmes ne représentent que 13% des propriétaires de terres agricoles. Lorsqu'elles sont propriétaires, leur exploitation est plus petite d'un tiers que celle des hommes. Leur cheptel est aussi plus modeste. Leurs ressources économiques s'en trouvent diminuées d'autant. L'accès au prêt ne leur est pas autorisé aussi facilement qu'aux hommes : en Afrique, seuls 10% des crédits sont octroyés aux femmes.



Et pourtant, des études de la FAO et de l'OCDE montrent qu'elles gèrent mieux les ressources du ménage et réinvestissent jusqu'à 90% de leur revenu pour répondre aux besoins de leur famille contre 75% pour les hommes. Les banques de microcrédit en sont bien conscientes : 80% des microcrédits accordés dans le monde, le sont à des femmes.

Malgré cette réalité et même lorsqu'elles sont cheffes de famille dans les faits, la tradition, le système politique ou religieux ne leur reconnaît bien souvent pas le même statut qu'aux hommes.

Si elles sont employées dans une entreprise agricole, elles occupent le plus souvent des emplois à temps partiel et pour un même travail (en Afrique), le salaire d'une femme sera en moyenne 50% de celui d'un homme. Toutes ces discriminations sont légales.



■ « LES FEMMES DEVRAIENT VIVRE DE LA CHARITÉ »

Pour combler ces inégalités, une action politique est donc nécessaire. Une action qui peut imposer mais, surtout, qui explique et convainc des avantages à reconnaître la place et les apports économiques et sociaux de la femme dans la société. Le chemin est encore long car les femmes sont sous représentées dans les institutions politiques locales ou nationales. Signalons toutefois le cas du Rwanda où 51 des 80 parlementaires et 11 des 19 ministres sont des femmes, et la Namibie qui a à sa tête une présidente. Mais même si les gouvernements adoptent des législations égalitaires, les traditions locales perdurent où la femme n'a pas son mot à dire.

Ainsi, par exemple, l'Afrique de l'Ouest a connu ces dernières années une immigration importante des hommes, partis chercher de l'emploi à l'étranger. Les femmes se sont alors retrouvées seules et sans aide extérieure pour subvenir aux besoins de la famille. Elles ont du affronter le regard désapprobateur de la société lorsqu'elles ont du effectuer les travaux traditionnellement dévolus aux hommes, certains hommes n'hésitant pas affirmer que "Les femmes devraient vivre de la charité"¹.

Ces discriminations sociétales, additionnées à un travail agricole pénible et lui-même accentué par les conséquences du changement climatique et de la mondialisation aggravent alors la « féminisation de la pauvreté ».

■ S'UNIR ET SE FAIRE ENTENDRE

Ne pouvant compter que sur elles-mêmes, elles se regroupent et s'entraident mutuellement. Pour Chantal Soubeiga, agricultrice au Burkina Faso, l'empowerment des femmes, dans le sens de plus de possibilités laissées aux femmes, « ne doit pas être apparentée au féminisme des pays occidentaux. Il s'agit plutôt d'une approche unie de la famille dans son ensemble où la femme est partie prenante (...) dans le but de s'entraider et de décider ensemble. »²

Ainsi, des solutions émergent et se multiplient comme les « Collèges de femmes », afin de faire entendre leur voix auprès des organisations paysannes... dirigées par des hommes.

¹ Dionne Searcey et Jaime Yaya Barry, Migration Au Sénégal, ces villages où les hommes ont disparu, New York Time, 30/12/2019

² Défis Sud n°136, 2018-2019, p. 72.

Laurent Stojka
Volontaire



Du grain de café au cappuccino, inégalités sur toute la ligne

Avec 35 000 tasses de café consommées chaque seconde¹, le café est en train de devenir la boisson la plus populaire du monde. En Belgique, nous buvons près de 20 millions de tasses par jour.² Nous avons le choix entre une multitude de types de cafés et de goûts, vendus en grains ou moulus, en capsules ou en cappuccino, mais la provenance du café et les conditions dans lesquelles il est produit sont souvent obscures car difficiles à tracer. En effet, le café est produit dans plus de 50 pays différents et les grains de différentes provenances sont souvent mélangés. Le système de certification "commerce équitable" dont le but est de fournir un revenu décent et stable aux petits producteurs est censé nous aider à nous y retrouver. Mais qu'en est-il de l'égalité hommes-femmes ? Pour le savoir, examinons la chaîne de production du café, du Pérou (10^e producteur mondial) à la Belgique.



La FAO identifie deux grands types de contraintes liées au genre : celles qui privent les femmes d'accès aux ressources leur permettant de produire et celles qui privent les femmes d'accès au pouvoir de décision et à l'autonomisation. Au Pérou, les femmes représentent 31,3% des actifs dans le secteur de l'agriculture mais seulement environ 20% des exploitants agricoles (soit quelqu'un qui exerce un contrôle de gestion sur une exploitation agricole). Ceci montre déjà que les péruviennes ont moins de contrôle sur les terres agricoles.

Un premier aperçu de la chaîne du café montre que les femmes occupent en moyenne 70 % des emplois de terrain et de récolte du café, contre seulement 10 % des emplois de commerce et d'expertise selon une enquête de l'ITC menée dans 15 pays producteurs.³

1^{ère} ÉTAPE : LA PRODUCTION

Les premiers acteurs dans la chaîne du café sont les agriculteurs, responsables de la plantation des graines de café, de leur culture et de leur récolte sous forme de cerises de café rouges. A cette étape, ce sont principalement des femmes qui s'occupent de la cueillette et du tri des grains de café. En plus de ce travail laborieux, les femmes devant généralement s'occuper aussi des enfants et des affaires du ménage, elles ne sont souvent pas en position de pouvoir négocier de meilleures conditions de travail.⁴

2^e ÉTAPE : LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DES CERISES ROUGES

C'est l'étape où les cerises sont triées et séchées et où la pulpe est retirée. Cette première transformation est souvent faite au niveau des coopératives de producteurs de café.



QUELLES SOLUTIONS ?

Malheureusement, d'après un rapport du Specialty Coffee Association (SCA), les femmes ont rarement la formation ou l'estime de soi nécessaires pour participer pleinement aux coopératives et pour assumer des rôles de direction, si elles parviennent à en devenir membre. De plus, les préjugés culturels peuvent leur donner l'impression qu'elles ne sont pas les bienvenues aux réunions des coopératives ce qui représente une autre contrainte directement liée au genre.

3^e ÉTAPE : LE COMMERCE

Les grains de café sont ensuite négociés et vendus sur le marché international pour arriver chez les torréfacteurs en Europe (Lavazza, Starbucks, Nestlé...). Ici aussi, les péruviennes sont souvent exclues du fait d'un manque d'éducation et ne parlent pas forcément espagnol (mais plutôt leur dialecte local). Le manque de formations au commerce constitue une autre barrière à l'accès aux positions plus importantes et mieux rémunérées.

4^e ÉTAPE : LA CERTIFICATION

Les principaux torréfacteurs de café ont tous conclu une alliance avec un organisme de certification du café qui imposent des normes internationales (par exemple, Fairtrade ou Rainforest Alliance). Concrètement, ces organisations travaillent avec les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques agricoles, développer des outils pour traiter les questions de durabilité, auditer les processus afin de certifier la production de café aux consommateurs. L'ironie est que certains standards imposés par ces organismes demandent encore plus d'efforts au niveau de la ferme et donc plus d'exigences par rapport aux femmes.

Pour corriger ces inégalités, certaines organisations développent des formations spécifiquement pour les productrices pour améliorer leur confiance en elles et les encourager à prendre des rôles plus importants (dans les coopératives par exemple). Un tel exemple existe au Rwanda.⁵

Les organismes de certifications peuvent aussi tenter d'améliorer la situation des productrices : au Guatemala, il existe par exemple le "café de mujer" certifié être 100% produit par des femmes.

Alors que la chaîne du café se raccourcit et devient de plus en plus transparente, les inégalités sont rendues visibles : à nous ensuite, consommateurs et citoyens, d'apporter notre soutien aux agricultrices !

- 1 www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_944_2017.pdf
- 2 www.vrt.be/vrtnws/fr/2016/05/12/les_belges_boivent195millionsdetassesdecafeparjour-1-2653899/
- 3 www.scaa.org/PDF/scaa-white-paper-gender-equality.pdf
- 4 Sachs, C. (2015) 'Gender and the international political economy of agri-food'
- 5 www.scaa.org/PDF/scaa-white-paper-gender-equality.pdf

Madeleine Coste
Volontaire



AU SÉNÉGAL,

LA RECHERCHE-ACTION POUR AMÉLIORER LES DROITS FONCIERS DES FEMMES



Aux quatre coins du monde, environ 80% des terres agricoles sont dirigées par des hommes : une histoire de femmes, confinées au deuxième rang par des politiques et des normes sociales peu dynamiques.

Le projet de recherche-action "Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par l'amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal" essaye de combler ces inégalités. Le partenariat entre le think tank IPAR et le CNCR, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux, vise à créer un consensus politique autour de l'égalité des chances en matière foncière. Il bénéficie aussi de la collaboration de l'AgTER et de l'appui financier du CRDI (Centre de recherches pour le développement international).

Concrètement, que font-ils ? Les partenaires identifient des stratégies efficaces dans différentes zones agroécologiques du pays et réfléchissent aux moyens de les adapter aux spécificités zonales pour ainsi les répliquer à grande échelle. C'est notamment le cas des « quotas roses » : selon cette règle non écrite, 10% des terres aménagées dans la Vallée du Fleuve Sénégal sont allouées aux femmes.

Lancé en 2018, le programme a pour but la formulation d'une charte de gouvernance foncière sensible au genre. Au Sénégal, la loi est claire : en ce qui concerne la terre, hommes et femmes ont les mêmes droits ; mais, dans les faits, les paysannes ont souvent accès à la terre sans pour

autant la contrôler. Le projet, qui cible les Niayes, le Delta du fleuve Sénégal et le Bassin arachidier, se donne alors pour mission de sensibiliser et appuyer les femmes dans l'obtention d'un titre de sécurisation foncière, notamment par la formation d'une équipe de parajuristes. Cela s'accompagne aussi d'un encadrement technique renforçant les capacités des bénéficiaires.



Grâce au projet, 28% des femmes interrogées à Toubacouta ont obtenu le précieux papier. « Depuis que j'ai un titre, je pourrais aux besoins de ma famille » témoigne Ndioufa, l'une des bénéficiaires.

Pour que les femmes participent davantage aux instances de décision et y affirment leur leadership et leur savoir-faire, il est nécessaire de les conscientiser sur l'enjeu que cela représente : un autre défi relevé par IPAR et le CNCR, qui saluent une gouvernance concertée, éclairée et équitable du foncier.

Ce projet brise les rangs en nous livrant l'image d'une femme en première ligne dans la société et aux tables qui comptent : elle est légitime, elle est écoutée et sa voix compte.

Dieyenaba Faye
Volontaire



SOS FAIM, ENGAGÉE DANS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE

© Roger-Job



L'égalité de genre est une valeur indissociable du développement humain soutenable, qui constitue la vision de SOS Faim. Dans les contextes de précarité alimentaire et de pauvreté rurale, terrains d'action de SOS Faim, la vulnérabilité face aux inégalités de genre est accrue et les conséquences d'autant plus graves sur les femmes et les minorités sexuelles. C'est pourquoi SOS Faim place la question du genre au cœur de sa mission, tant au Sud qu'en Belgique.

Depuis 2009, une réflexion sur le genre a été lancée au sein de SOS Faim. Mais c'est véritablement il y a cinq ans que des progrès ont été réalisés avec la mise en place d'un groupe de travail spécifique constitué d'une personne par service. L'ambition de ce groupe est une prise en compte concrète et transversale du genre afin d'atteindre une meilleure égalité entre hommes et femmes, au niveau tant de son fonctionnement que de sa communication et de ses actions. Depuis lors, en concordance avec sa « charte genre¹ », SOS Faim réalise un suivi standardisé périodique et transparent de la mise en œuvre de sa politique genre. Celle-ci est détaillée dans un plan d'actions annuel et se divise en quatre axes d'actions :

Gouvernance >

Promotion de la participation équilibrée des femmes et des hommes dans les instances décisionnelles ;

Ressources Humaines >

Promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans la gestion des ressources humaines ;

Actions Sud >

Promotion de la mixité et du respect de l'égalité des femmes et des hommes dans les activités réalisées au Sud ;

Actions Nord >

Mixité et respect de l'égalité des femmes et des hommes dans la communication, la sensibilisation et la récolte de fonds.

Pour mener à bien son action au Sud, SOS Faim a pour ambition d'implémenter un « plan d'action national genre » (PANG) par pays, adapté à chaque contexte national et local. Ce PANG doit devenir l'outil principal de mise en œuvre de la stratégie Genre Sud. Des plans d'actions ont déjà été élaborés en Bolivie et en République Démocratique du Congo. Ces premières expériences, une fois consolidées, serviront ensuite pour systématiser ce type d'approche à l'horizon 2021. Dans l'évaluation comme dans le plan d'actions, la stratégie se décline sur trois niveaux : le service Appui aux partenaires de SOS Faim, les programmes et projets et, finalement, les partenaires.

Si la situation des femmes bénéficiaires des programmes au Sud est souvent préoccupante, SOS Faim ne prétend pas être à l'abri des inégalités de genre en son sein. L'action en matière de genre est menée en interne avec la même exigence. Réflexion sur la politique genre et remise en question des conditions d'inclusivité s'exercent ainsi régulièrement, au siège comme dans les antennes, notamment via des autoévaluations annuelles spécifiques à ces questions. Ainsi, par exemple, la question des modalités de mise en place de l'écriture inclusive est actuellement en débat au sein de l'organisation.

¹ ainsi que la charte genre collective des Acteurs de la coopération non-gouvernementale (ACNG),

François Cajot

Responsable des partenariats en RDC et du groupe de travail sur le genre



POUR ALLER PLUS LOIN



UN ARTICLE

“ FEMMES AU CHAMP ET À LA VILLE ”

Agricultrices, sociologue ou responsables d'associations agricoles, cinq femmes venues de RDC, du Burkina Faso, de Bolivie, d'Italie et de Belgique apportent leur témoignage et leur analyse des difficultés rencontrées au quotidien et des solutions pour les surmonter.

Un article paru dans le *Défis Sud* n°136, édition 2018 – 2019.

→ A retrouver sur le site de SOS Faim, www.sosfaim.be



UN RAPPORT

“ LE POUVOIR DES FEMMES DANS LA LUTTE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ”

Alors que se multiplient les violences envers les femmes qui ont le courage d'imaginer des modèles différents, notamment dans la lutte pour le droit à l'alimentation et à la nutrition, ce rapport explique, à travers différents enjeux et dans différents pays comment elles s'organisent, se mobilisent et résistent.

Un rapport publié en 2019 par le Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition.

→ A retrouver ici : www.righttofoodandnutrition.org/fr/content/observatoire



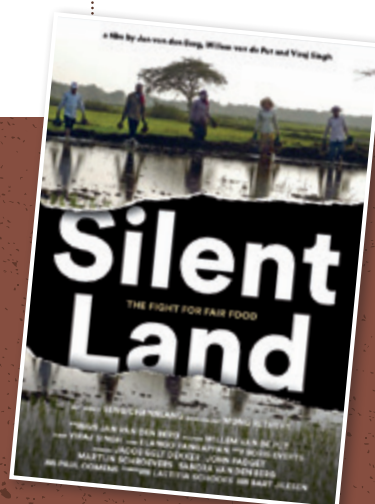
UN FILM

“ SILENT LAND ”

Au Cambodge, les terres du village de Seng Channeang ou « Moon », jeune cultivatrice de riz, sont convoitées par de grandes compagnies. Pour faire face aux géants de la canne à sucre et ne pas être la prochaine victime de l'accaparement foncier menaçant la région, elle devra s'allier avec les autres agriculteurs. Silent Land nous raconte la quête d'une jeune femme leader pour la survie de son exploitation, face à l'intérêt des grandes entreprises.

Un film présenté au Festival Alimenterre de 2018.

→ A retrouver sur le site du Festival Alimenterre, www.festivalalimenterre.be



Rue aux Laines 4
1000 Bruxelles

www.sosfaim.be